

Echos de **MONTENDRE**

L'ÉCOLE MATERNELLE S'APPELLE SIMONE VEIL

LA MSAP DEVIENT MAISON FRANCE SERVICE

LE PRÉSIDENT DE MONTENDRE ROLLER MÉDAILLÉ

Ecole Maternelle Simone VEIL

**Bonne et Heureuse
Année 2020**

Sommaire

- 2 ÉDITORIAL
- 3 AU FIL DES CONSEILS
- 4 TRAVAUX ET CADRE DE VIE
- 5 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
La foire du 11 novembre
Médaillés du 11 novembre
Greffage d'automne
- 6 VIE ASSOCIATIVE
Les Drosers champions de France
7e salon du Livre
Fête de la bière du jumelage
- 7 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
Octobre rose
Inscriptions listes électorales
La 14e Forestière
Opération ELA au collège
- 8/9 VOUS ÊTES COMME ÇA
Patrick Darnal médaillé de la
jeunesse et des sports
Joël Bassan : ultra raid dans le
désert
- 10 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
Noël pour tous
Collecte de la banque alimentaire
L'école maternelle Simone Veil
- 11 COMMUNES ASSOCIÉES
- 12 BON À SAVOIR
Rezo Pouce c'est parti !
Recensement de la population
Tri sélectif : extension des
consignes



Mes chers concitoyens,

En ce début d'année, permettez-moi de vous adresser au nom du conseil municipal de Montendre-Charde-Vallet, mes meilleurs vœux pour 2020 : des vœux de santé pour chacun d'entre vous et plus collectivement, des vœux de prospérité et de solidarité.

L'année s'est achevée sur un beau symbole, avec la dénomination de notre école maternelle : Simone Veil était une grande dame, do-

tée d'un grand courage et de beaucoup de ténacité, qualités qu'elle a mises au service de notre République française, et nous sommes heureux et fiers de voir son nom figurer sur le fronton de notre école.

En ce début d'année, comme tous les cinq ans, Montendre est concernée par le recensement de la population, qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Neuf agents recenseurs, recrutés par la commune, seront chargés de réaliser cette collecte. Ils seront porteurs d'une carte officielle d'agent recenseur avec leur photo. Je vous invite à leur réserver votre meilleur accueil.

Parmi les bonnes nouvelles de ce début d'année, je veux saluer la labellisation du centre social LA Maison Pop' en **Maison France Service** : seulement sept structures ont pu obtenir ce label en Charente-Maritime, ce qui prouve la qualité des services proposés à Montendre dans l'ancienne gare SNCF.

La Maison de la Solidarité ré-ouvrira très bientôt ses portes pour accueillir deux associations qui travailleront en complémentarité pour développer des actions de solidarité : les Restos du Cœur et le Secours Catholique. En notre nom à tous, je souhaite la bienvenue à tous ces bénévoles et les remercie d'œuvrer au quotidien pour tendre la main aux plus démunis.

Bonne et heureuse année 2020 !

Patrick GIRAUDEAU
Maire de MONTENDRE

LA MAISON POP' LABELLISÉE MAISON FRANCE SERVICE

Le 1^{er} janvier 2020, LA Maison Pop' a été officiellement labellisée par l'Etat **Maison France Services** (MFS), signe de la qualité des services rendus aux habitants. Ainsi, chacun peut trouver à LA Maison Pop' un accueil, des informations, une aide à l'utilisation des outils numériques, etc. Il s'agit d'un accueil physique ouvert à TOUS et GRATUIT dont l'objectif est de faciliter les démarches dématérialisées liées aux services de la CARSAT, de la CAF, de la MSA, de PÔLE EMPLOI, de la POSTE, de la CPAM, de l'ANTS, des Finances publiques et du Point d'accès aux droits.

Un **visiocontact** permet déjà à des agents de la CAF et de la Carsat de traiter les demandes des habitants à distance (sur rendez-vous). Ce sera bientôt le cas pour la CPAM.

Les trois agents de LA Maison Pop', Charlotte, Frédéric et Edwige ont pour cela parfait leur formation initiale et réalisé de nouvelles formations obligatoires.

LA Maison Pop' - 11 avenue de la Gare -17130 Montendre - 05 46 70 43 67

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019

Actualisation des tarifs de cantine

Les tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2020 sont les suivants :

- Cantines de Montendre : 2,40 €
- Cantines Charde et Vallet : 2,30 €
- Cantine adultes : 3,25 €

Approbation du projet gendarmerie

Le projet d'extension des locaux de la Gendarmerie de Montendre est arrivé au stade avant-projet définitif.

Pour mémoire, le projet prévoit la réalisation d'une extension de casernement composée de locaux de service et techniques (agrandissement des bureaux et garage et création d'un hébergement pour gendarme adjoint volontaire) et de 6 logements supplémentaires : 3 de type 3 et 3 de type 4 sur le terrain attenant dont la Commune a fait l'acquisition.

Cette extension fera l'objet d'un contrat de bail avec l'Etat. Le montant définitif du loyer sera fixé définitivement par les Domaines mais, il sera, a minima de 72 000 € par an.

Le coût des travaux est estimé, au stade avant-projet définitif, à 1 571 970 € HT, soit 1 886 364 € TTC.

Afin de pouvoir procéder aux demandes de subventions et dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme nécessaires à la poursuite du projet, le Conseil municipal a approuvé le projet présenté au stade APD.

Quartier Tivoli - division du lot 19 et fixation du prix des nouveaux lots

La commercialisation du lotissement Tivoli est bien avancée. A ce jour, 9 lots ont été vendus, 3 lots ont fait l'objet d'un acte sous-seing privé et 4 lots sont réservés.

Le lot 19, d'une superficie de 2 300 m², dont le prix de vente est fixé à 85 000 € TTC rencontre un grand intérêt de la part des acquéreurs potentiels qui ne donnent cependant pas suite du fait d'une trop grande superficie.

C'est pourquoi il apparaît opportun de procéder à sa division en deux lots n° 20 et 21 d'une surface de 1 150 m² chacun.

Cette division des lots nécessitant des travaux complémentaires de viabilisation et des frais de division, il est proposé de fixer leur prix de vente à 45 000 € chacun. La surface de plancher attribuée au lot 19 étant de 2 000 m², il est également proposé d'attribuer une surface de plancher de 1 000 m² à chacun de ces lots.

Mise à disposition d'une partie de la Maison de la Solidarité aux Restos du cœur

Suite à la mise en liquidation judiciaire de l'association Entraide et Solidarités qui gérait auparavant, entre autres activités, la banque alimentaire, le CCAS de Montendre a assuré cette activité afin de maintenir un service d'aide alimentaire aux personnes en difficulté.

Parallèlement, des démarches ont été effectuées auprès des Restos du Cœur pour envisager leur implantation à la Maison de la Solidarité précédemment affectés à Entraide et Solidarités.

Cette association a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

Pour répondre à la diversité des besoins et des différents publics accueillis les Restos du Cœur redoublent d'efforts pour poursuivre leurs actions d'aide à la personne tout au long de l'année et permettre un accompagnement vers l'autonomie et la réinsertion sociale.

Afin de permettre à l'association d'exercer son activité sur son territoire, la Commune a décidé de mettre à disposition de l'association une partie de l'aile du bâtiment communal situé au 5 rue de Tivoli,

au rez-de-chaussée. Une convention a été validée en ce sens par le conseil municipal.

Pour ce qui est l'aide alimentaire, l'association assurera des distributions sur la base suivante :

- 2 fois / semaine en période dite « de campagne » des Restos du Cœur ;

- 1 fois / semaine le reste de l'année

L'implantation des Restos du Cœur ne se veut pas pour autant exclusive du maintien d'une banque alimentaire en parallèle, notamment du fait que les conditions d'accès aux services proposés par les Restos du Cœur ne sont pas exactement les mêmes que celles de la banque alimentaire. Un projet est donc à l'étude pour organiser, si possible à une échelle pluri-communale, une activité de banque alimentaire.

Mise à disposition d'une partie de la Maison de la Solidarité au Secours Catholique

L'association Entraide et Solidarités qui gérait auparavant, entre autres activités, une boutique de meubles et de vêtements solidaire. L'antenne montendraise du Secours Catholique propose actuellement des services équivalents mais dans des locaux inadaptes situés place de l'Eglise.

Cette association a pour but d'apporter, partout où le besoin s'en fera sentir, à l'exclusion de tout particularisme national ou confessionnel, tout secours et toute aide, directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les opinions philosophiques ou religieuses des bénéficiaires.

Afin de permettre à l'association d'exercer son activité dans de meilleures conditions, la Commune a décidé de mettre à disposition de l'association une partie de l'aile du bâtiment communal situé au 5 rue de Tivoli d'une superficie de d'environ 330 m². Le conseil municipal a validé une convention de mise à disposition de ces locaux.

Chemin du golf



Le chemin d'accès au golf et à son club-house et celui qui mène à la maison des bateleurs ont été refaits en bi-couche par le syndicat départemental de la voirie qui a également reprofilé ces voies pour une meilleure évacuation des eaux de pluie.

Engazonnement raisonné au cimetière

Les cimetières sont les seuls sites où l'usage des produits phytosanitaires est encore autorisé.

Pour autant, il est recherché des méthodes d'entretien alternatives et durables, participant à la protection de l'environnement, des personnels techniques et de nos concitoyens. C'est



pourquoi notre service espaces verts a eu recours au produit Bio Couv' Semé directement sur le sol afin d'accompagner la végétation spontanée et faciliter l'acceptation du public. Il s'agit d'une solution de végétalisation idéale pour aménager les tombes dos à dos ou les inter-tombes. La sélection de fleurs courtes colonise progressivement l'espace pour végétaliser et embellir le cimetière.

Ce lieu de mémoire deviendra ainsi un lieu de vie pour la nature, sans nuire aux exigences de recueillement.

Réhabilitation et mise aux normes de deux blocs sanitaires à l'école élémentaire

Les sanitaires de l'école élémentaire de l'aile République ont été démolis pendant les vacances d'automne. De nouveaux sanitaires vont être construits ainsi qu'un nouveau local vestiaires pour les agents. Les travaux commenceront en janvier.

Le montant total de ces travaux (gros œuvre, menuiserie, plâtrerie-isolation, électricité, plomberie, peinture...), est estimé à 80 218,52 € HT : des subventions à hauteur de 25% ont été sollicitées auprès du Conseil départemental.

Vandalisme et incivilités

Il ne se passe pas une semaine sans que l'on ait à déplorer des actes de vandalisme, vols et autres dégradations sur les équipements communaux. Ainsi les WC publics sont régulièrement détériorés ou souillés (tout récemment ceux du château), ce qui conduit à envisager des équipements différents, comme en 2014, l'implantation place des Droits de l'Homme de toilettes publiques sécurisées et propres, entièrement aux normes, avec un accès handicapés et à nettoyage automatique. Les coffrets électriques, les jardinières sont aussi régulièrement vandalisées.

Les sapinettes du nouveau cimetière sont mortes après un acte particulièrement malveillant : après avoir perforé leurs racines, le saboteur a rempli ces cavités avec un puissant pesticide...

Certains sites sont très périodiquement la cible des casseurs : le château, le centre culturel... Début décembre, c'est la pyramide qui a été démontée et cassée par des voyous. Un triste spectacle !

Tous ces actes indécents engendrent des frais importants pour la collectivité et mobilisent les services techniques communaux sur des réparations imprévues... A ces actes gratuits et inadmissibles, il faut encore ajouter les accrochages fréquents sur le mobilier public. Ils sont certes accidentels, mais leurs responsables oublient généralement de venir en faire la déclaration en mairie... et sans tiers identifié, pas de remboursement par les assurances !

ZAE



Les travaux (sous maîtrise d'ouvrage de la CDCHS) seront totalement terminés fin janvier 2020. La commercialisation a déjà débuté et un terrain de 2340 m² est pré-vendu. Neuf parcelles maximum sont à vendre avec des terrains allant de 800 m² à 2 200 m² pour des activités artisanales ou de service (tertiaires).

Renseignements : service développement économique de la CDCHS : 05 46 48 78 28.

Le conseil municipal a choisi de dénommer la nouvelle voie traversante créée dans cette zone **rue du Creuset**, en référence au passé industriel de Montendre et tout particulièrement aux creusets que fabriquaient de longues années durant les ouvriers de l'usine **Morgan Thermic** spécialisée dans les produits réfractaires.

Foire à l'ail : une tradition bien ancrée

Malgré une météo pluvieuse, la foire a battu son plein et accueilli son flot ininterrompu de visiteurs, curieux et acheteurs.

Cette année, une belle fête foraine, comme autrefois, avec manèges, chenilles, tirs et confiseries s'était installée place des Droits de l'Homme et a ravi petits et grands. On retrouvait dans la foire parmi les quelques 350 exposants les traditionnels et indétrônables stands d'ail qui lui ont donné son nom, les habituels bonimenteurs, des vêtements, nappes, bijoux, etc. ainsi que de nombreux

commerçants qui proposaient de la restauration pour d'agréables moments partagés

Au foirail demeuraient encore quelques maquignons avec leurs vaches et leurs ânes pour le plus grand plaisir des enfants.

NB : Cette année, l'intégralité du dispositif "anti-bélier" préconisé par les services de l'Etat depuis 2018 pour protéger l'enceinte de la foire a été installé par les services techniques municipaux, en régie, ce qui a permis d'en diminuer considérablement le coût.



Médaillés du 11 novembre

A l'occasion de la cérémonie commémorant l'armistice de 1918, des médailles ont été remises par Jean-Claude Château, président de la FNACA et des Anciens Combattants et Pierre Michiels, président de la 901e section des médaillés militaires de Montendre. Il s'agit de Jean-Pierre Boullle qui a reçu la médaille des



Anciens Combattants d'Afrique du Nord, de Serge Larochette, qui a été décoré de l'insigne de porte-drapeau des Anciens Combattants (3 ans d'ancienneté) et de Jean-Michel Pavie qui a reçu la médaille de (plus de 10 ans d'ancienneté) de porte-drapeau des Médaillés Militaires.

Greffage d'automne

Le 16 novembre, l'association "Mémoire Fruitière" organisait pour la seconde fois dans notre commune une journée "greffage d'automne" qui a remporté un franc succès.

Le public est venu en nombre et dès le matin, les greffeurs furent sollicités pour greffer, former et conseiller.

Des visiteurs Aixois, venus avec leurs pommes, sont même restés une partie de la journée ! Chacun a pu admirer leur collection de fruits, et visiter le stand de l'association Terres d'Abeilles du Marais (qui promeut l'apiculture et la passion de la nature). Une belle journée d'échanges !



Légende

LES DROSEURS, CHAMPIONS DE FRANCE 12 U

La jeune équipe de base-ball coachée par Alan et Xavier a brillamment remporté le championnat de France 12 U (10 à 12 ans) en octobre dernier à Beaucaire. Une belle victoire remportée après la qualification en phase préparatoire (zone sud) organisée à Montendre en septembre. Seize équipes avaient participé aux plateaux géographiques (Nord et Sud) disputés à Metz et Montendre. Seulement deux par poule avaient décroché leur qualification pour ces finales à quatre. Le

dimanche 13 octobre à Beaucaire, les Droseurs se sont imposés 7-2 en finale face à Nice après s'être imposés 5-4 face au PUC en demi-finale la veille. C'est le premier titre national pour le club de Montendre... cela méritait bien une réception officielle en mairie pour féliciter les jeunes champions. Jean Lenoir, Président des Droseurs et les coachs ont narré avec bonheur les épisodes de cette belle épopée et remercié les joueurs pour leur talent et leur persévérance : le club est sans

doute le seul en France à s'entraîner toute l'année et chaque séance connaît une belle participation même par mauvais temps.

Le travail et l'esprit d'équipe qui prévalent ont payé.



Ethan Delavie, meilleur joueur du championnat



La belle équipe (mixte) des Droseurs 12 U

Salon du livre de Montendre : et de 7 !

La médiathèque municipale et l'association lectur@média proposaient leur 7e édition du salon du livre autour du thème du Japon à la salle ses fêtes de Vallet, dans une salle des fêtes flambant neuve et magnifiquement décorée. Une quarantaine d'écrivains étaient présents et plusieurs animations proposées aux quelques 250 visiteurs venus malgré la pluie. On y trouvait une exposition sur le Japon, ainsi qu'une exposition « manga » prêtée par la médiathèque départementale. Vingt et un enfants avaient participé au concours de dessin mangas jugés par le public. Il y eu aussi des lectures de Kamishibai et des jeux de société japonais prêtés par

la Médiathèque de Haute Saintonge et animés par Manu Massé ainsi des ateliers d'origami et de marque-page organisés et animés par les bénévoles de la médiathèque.



légende sur deux lignes



légende sur deux lignes



Le Die Bad et les Buzzy Box ont chauffé la salle

FÊTE DE LA BIÈRE Montendre - Sulz forever

La Fête de la Bière du comité de jumelage de Sulz a été une réussite, réunissant dans la salle des fêtes de Coux deux cent cinquante convives dans une très chaude ambiance.

Le comité avait renoué avec la tradition en invitant à sa soirée choucroute un groupe de musiciens sulzois, le Die Band, et en les associant avec un groupe de musique de rue de Chevanceaux, les Buzzy Box : cette initiative a ravi le public et les musiciens eux-mêmes qui ont joué un morceau tous ensemble.

Le comité va organiser un voyage à Sulz a-Neckar pour les festivités du Carnaval du 19 au 24 février prochain.



OCTOBRE ROSE

Cette année encore le CCAS a mené tout le mois des actions destinées à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche, en partenariat avec LA Maison Pop' et le golf-club : vente de t-shirts et de sacs, vente d'adorables petits biscuits confectionnés et offerts par Reb'ncake, marches de 5 ou 10 kms, compétition de golf... Toutes ces ventes ou animations ont permis de collecter environ 900€ au profit de la Fondation Bergonié

POUR VOTER EN 2020

Inscription ou modification sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020

Être âgé de 18 ans minimum.

Inscriptions sur la liste électorale, sur présentation de :

- Pièce d'identité française en cours de validité
- Justificatif de domicile (- de 3 mois)

Pour les personnes hébergées :

- Attestation d'hébergement de l'hébergeant
- Copie de la pièce d'identité de l'hébergeant (en cours de validité)
- Justificatif de domicile de l'hébergeant (de moins de 3 mois)
- Justificatif personnalisé de l'hébergé.

Où s'adresser :

En Mairie 29 rue de l'Hôtel de Ville

Tél. : 05 46 49 20 84 - Mail : mairie@ville-montendre.fr

Modification à effectuer sur la liste électorale

IMPORTANT : dans le cas d'un changement d'adresse et/ou de situation sur la liste électorale, vous devez signaler ces modifications à la mairie au plus tard le 7 février 2020, le formulaire cerfa n°12669*01 et le(s) justificatif(s), indiqués ci-dessous.

Justificatifs :

- photocopie de la carte nationale d'identité
- photocopie du justificatif correspondant à la modification demandée

(justificatif de domicile de - de 3 mois pour changement d'adresse, livret de famille pour un mariage).

A déposer ou à adresser par courrier papier à la mairie ou par mail à mairie@ville-montendre.fr avant le 7 février 2020.



14e FORESTIERE - Dimanche 23 février 2020.

- Les Oranges mécaniques proposent la 14^e édition de cette rando raid nature ludique et technique à souhait : chemins, sentiers et singles en sous bois en terrains sableux...
- Et comme d'habitude de délicieux ravitos ; soupe et chichis à gogo... bref, une vraie rando !
- Départ et arrivée lac de Montendre (engagements et départs du de la base nautique)
- Circuits de 25 à 65 kms pour les VTT - Circuits de 10 et 15 kms pour marcheurs et coureurs à pied.



Opération « mets tes baskets pour ELA et bats la maladie » : une belle mobilisation !

La semaine avait débuté avec la dictée intitulée « La trouille » proposée par Nicolas Mathieu, prix Goncourt 2018, et s'est terminée sous un temps très clément par le cross des élèves des écoles primaires du secteur et des collégiens, toujours très mobilisés pour cette opération et joyeusement déguisés.

ELA, c'est quoi ? C'est une association qui œuvre à soutenir les familles, mobiliser la recherche scientifique et informer l'opinion publique sur les leucodystrophies, des maladies génétiques orphelines qui détruisent le système nerveux central en attaquant le cerveau et la moelle épinière d'enfants et d'adultes.



COMME SUR DES ROULETTES ! Patrick DARNAL récompensé.

Patrick DARNAL, président fondateur du Roller-club Montendre a été décoré le 21 novembre dernier de la médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

Le bénévolat avant tout...

C'est en 1983 que Patrick Darnal commence son activité de moniteur de Roller Skating, au sein du CPR Mouilleronnais (85), sollicité pour animer et encadrer les patineurs du club, sans plus d'expérience pourtant que ses glissades en patins à roulettes lorsqu'il était enfant à Paris !

Le temps passant, les résultats de ses patineurs sont remarquables par la Ligue des Pays de Loire. On lui demande alors de diriger les stages et la détection Course de la Région, en particulier la catégorie Minime, où il entraîne une génération de patineurs d'exception, ce qui lui permet de s'aguerrir dans ce rôle d'entraîneur et de vivre ses premiers Championnats d'Europe. En 1987, il obtient son BEES 1 tronc commun.

En 1988, le nouveau directeur technique national course lui propose le poste de sélectionneur et entraîneur des Minimés. Les années qui suivent lui apportent de grands moments : en 1992, un de ses patineurs remporte le titre de Champion d'Europe du 300 m !

Pourtant, il doit laisser là sa vie d'entraîneur car il ne peut plus mener de front carrière professionnelle et vie d'entraîneur bénévole. Il s'éloigne donc du Roller pour quelques années.

En 2010, la retraite approchant, Patrick Darnal ressent une folle envie d'apprendre le roller en ligne de course. Il se met à la tâche et progresse vite...

Un club de roller à Montendre

A l'été 2011, il est prêt et décide de créer un club à Montendre où la commune lui propose l'ancien marché couvert (parfait pour l'école de patinage). Le Roller Sport Montendre en tant que section du Club Omnisport Montendrais est né, et affilié à la FFRS en septembre. Fin novembre, après une large publicité, il accueille les premiers patineurs : des horaires sont mis en place pour l'école de patinage (débutants à partir de 5 ans), ainsi que des créneaux pour les plus grands, débutants aussi, mais qui vont vite évoluer. Les meilleurs d'entre eux demanderont bientôt à se procurer des rollers de course. Et voilà la course lancée à Montendre avec moins de dix licenciés.

En mars 2012, avec une poignée de bénévoles et le Comité Régional Course, Patrick Darnal organise à Montendre le premier Kid's Roller qui remporte un franc succès, avec la venue en nombre des clubs course du Poitou-Charentes, et un public ébahi devant cet événement tout nouveau dans la ville. Puis viennent les Championnats Régionaux où déjà quelques Montendrais se distinguent.

A la saison 2012-2013, avec une petite dizaine de patineurs en plus, Patrick Darnal et son club se portent



Il y a 8 ans, Patrick Darnal créait à Montendre un club de Rollers : aujourd'hui Le Roller Sport Montendre compte plus de 60 licenciés !

candidats pour la finale Indoor et le Kid's roller, organisés avec les parents bénévoles : elle réunira près d'une centaine de patineurs ! Aux Championnats Outdoor, le club fera une belle moisson de médailles et de titre régionaux. Dix licenciés sont en course. Les patineurs participent aux Championnats Route et Pistes d'Aquitaine : c'est un succès.

La saison 2013 2014 démarre avec 26 licenciés courses et une vingtaine de petits qui découvrent le roller. Le club organise une compétition sur route en circuit dans la ville qui voit la participation d'un club de Pampelune, hébergé chez l'habitant. Ces championnats Indoor offriront la récompense du travail proposé à l'entraînement, avec près de 20 podiums !

Une école solide, un groupe course dynamique

Depuis, sous sa houlette, le club développe régulièrement ses effectifs et participe à de nombreux championnats, souvent couronnés de succès. Il organise également des manifestations d'envergure : marathon et semi-marathon national dans les rues de Montendre ! L'école de patinage forme les plus jeunes qui, une fois aguerris s'engagent dans le groupe course et participent à toutes les compétitions Indoor, Piste, Route, Marathon, et National Marathon...

En 2016, le club reçoit le trophée de Haute Saintonge pour son engagement dans la vie communautaire. Le groupe course grandit et bénéficie de l'arrivée d'une athlète de haut niveau de la région Toulousaine. En 2018, le club est chargé d'organiser la Finale de la Coupe de France et le Championnat de France Marathon et semi-Marathon à Montendre, une belle réussite rendue possible par un énorme investissement des bénévoles du club.

Aujourd'hui, le nombre de licenciés est stable avec environ 60 licenciés (de 5 à 65 ans), mais le groupe course continue à s'étoffer, grossi par les jeunes de l'école de patinage qui progressent.

L'investissement du président Darnal porte ses fruits et se voit aujourd'hui justement récompensé par cette belle distinction. Bravo !

JOËL BASSAN : QUAND T'ES DANS LE DÉSERT...

Notre concitoyen Joël Bassan vient d'accomplir un périple sportif extraordinaire : une course de trois semaines pour parcourir mille kilomètres dans le désert mauritanien, sous des températures avoisinant les 40 degrés ! Une prouesse... Pourtant Joël Bassan se présente comme "monsieur tout-le-monde", il n'est pas un ancien athlète et n'affiche pas un profil de super-héros, se revendiquant au contraire bon vivant et sportif du dimanche.

A 59 ans, il a pourtant réalisé un exploit qui a demandé énormément de préparation et une grande endurance, tant psychique que physique. Une vingtaine de coureurs seulement ont pris le départ de cet ultra-trail du désert. C'est une « course de vieux » dit-il, parce que le rythme est lent. Le plus âgé a 75 ans...

De la voile au désert

« Accro » à la voile, il a vendu son bateau il y a quelques années pour accompagner les études de ses trois filles. Son activité professionnelle (il co-dirige CONCRET, un cabinet d'Ingénierie et de Conseil) l'oblige à être sans arrêt en déplacement, c'est un travail exigeant qui ne lui permet pas de s'entraîner régulièrement et lui fait, selon lui, fréquenter beaucoup trop régulièrement les restaurants.

Vers 40 ans il découvre les « courses après le temps » que sont les marathons (aucun record, juste le plaisir de ne pas finir dernier) puis en 2008 par hasard, l'ultra-trail en milieu désertique. Une révélation : il ressent dans ces moments-là les mêmes sensations qu'en mer, le bruit de l'eau en moins. Cette passion l'amène sur plusieurs épreuves de 100 à 600 km dans différents « bacs à sable » (côte Aquitaine, Libye, Mongolie, Emirats Arabes Unis, Mauritanie, Maroc) mais aussi la Diagonale des Fous (à la Réunion), dans les Pyrénées, ...

Jusqu'à ce départ en Mauritanie en novembre dernier. Trois week-end durant, il prépare son paquetage, répartit la nourriture (des plats tout prêts très roboratifs, un peu de nourriture lyophilisée), qui sera partagée dans les différents checkpoints qui balisent le parcours, les vêtements, la trousse à pharmacie, l'indispensable matériel de bricolage (des " trésors " pour parer à tout incident, colson, chatteron, aiguille, fil, mousquetons), la frontale pour courir de nuit.

Sortir de sa zone de confort

Au matin du 5 novembre, il prend le départ pour une seule grande étape de 1000 km avec un sac à dos allégé au maximum (11 kg). Il est muni de l'indispensable GPS, d'une casquette, de lunettes de soleil, des guêtres pour empêcher le sable de pénétrer dans les chaussures (il en usera deux paires). Il sait qu'il doit se ménager sur les premiers 300 kilomètres pour espérer finir la course. A partir du 240^e km, il forme un groupe avec Baudoin et Bernard. Leur objectif : se soutenir et finir la course ensemble. Mais Joël n'est pas un marcheur... pour ne pas épuiser son organisme, il doit courir. Il arrive plus tôt aux checkpoints, se repose (il a besoin de beaucoup

de sommeil) avant d'être rejoint par ses amis, ce qui leur permet de repartir ensemble à chaque étape, chacune espacée d'environ 20 à 25 kms, toutes attendues avec une grande impatience : se nourrir et s'hydrater, dormir... c'est primaire mais fondamental dans une telle épreuve !

Les conditions sont très dures, l'environnement particulièrement inhospitalier, avec des étendues interminables de sable (et souvent le vent de face) auxquelles succèdent des immensités de pierres qui font souffrir les coureurs. Confronté à ses peurs d'enfant, les araignées, les scorpions, les serpents, celle de se perdre, en particulier la nuit, Joël a appris à gérer son stress. Chacun l'affronte à sa façon : sa méthode à lui, c'est l'humour. Il évite de penser à ce qu'il a laissé en France,... plus que jamais, il est hors de sa zone de confort. Vers 800 kms, il songe à abandonner, il doute, pleure... un sommeil réparateur de 6 heures lui fait envisager les choses différemment, et il repart. Le 22 novembre, avec ses coéquipiers, ils franchissent la ligne d'arrivée après 1 040 kms de course.

Se sentir vivant

La météo est automnale quand Joël regagne Montendre, des souvenirs plein la tête : les paysages, les liens uniques de solidarité tissés avec ses compagnons de route, la gentillesse des organisateurs mauritaniens. Il rapporte aussi des ampoules aux pieds, des lombaires bloquées, se réjouit de quelque 8 kg perdus malgré une nourriture très calorifique (tripes, boudin, lait concentré sucré,)... Il a découvert des facettes de lui-même encore inconnues, et récolté une belle somme pour l'association « l'Eyre des Anges » pour laquelle il courait.

Il n'en tire aucun orgueil, juste la satisfaction d'être allé au bout de cette folle aventure où il s'est senti si vivant. Pour la beauté du moment et les montées d'endorphine.



Ce sera le dernier trail aussi long. Mais Joël Bassan s'est lancé un nouveau défi : la traversée de l'Atlantique à la voile en solitaire.



« Quand t'es dans le désert,
Depuis trop longtemps,
Tu t demandes à qui ça sert (...) »

NOËL POUR TOUS, UN SUPERBE APRÈS-MIDI PARTAGÉ ! Organisé à l'initiative du CCAS avec l'active et souriante participation des élèves et des professeurs du collège, de l'ADMR, de Solidarités Jeunesses, de LA Maison Pop', des enseignants et des élèves de l'école élémentaire, de Lectur@média qui a offert le spectacle proposé par la Cie Dakatchiz, de Maïté Thébault, des parents d'élèves FCPE pour le goûter... et du Père Noël !



Collecte de la banque alimentaire

Des collégiens et des bénévoles ont tenu des permanences dans les deux supermarchés de Montendre pour assurer la traditionnelle collecte de la banque alimentaire le dernier week-end de novembre. Les jeunes étaient particulièrement motivés et heureux de participer à cette action auprès de leurs aînés qui assurent depuis plusieurs mois l'approvisionnement et les distributions de la banque alimentaire chaque quinzaine.



L'école maternelle s'appelle Simone VEIL

Notre école maternelle bâtie en 1987 a enfin un nom, celui d'une grande dame qui « (...) a témoigné, tout au long de sa vie d'une grande force de caractère et d'un attachement à notre république et à ce qui fonde notre socle commun : liberté, égalité, fraternité. » comme l'ont rappelé Christophe Boulle et Marie-Noëlle Tugas, adjoints aux affaires scolaires et à la vie associative. C'est tout naturellement que son nom est apparu comme celui qu'il fallait donner à cette école. Cette proposition a fait l'unanimité au sein du conseil municipal et de toute la communauté éducative, enseignants, ATSEM et parents d'élèves après avoir reçu le plein accord des deux fils de Simone Veil.

Les deux élus ont évoqué le parcours de vie de Simone Veil et les engagements qui ont fait d'elle une icône des

valeurs auxquelles Montendre est profondément attachée : la lutte contre la discrimination des femmes, la réconciliation franco-allemande et la construction européenne, la mémoire de la Shoah...

« Donner aujourd'hui le nom de Simone Veil à notre école c'est perpétuer ces valeurs morales supérieures, et mettre en lumière le rôle et les devoirs de l'école publique et laïque. » a rappelé, au nom des enseignants de l'école maternelle, Elisabeth Diez, concluant ainsi son propos :

« Que les petits de cette école gardent dans leurs joyeux souvenirs d'écoliers le doux visage de cette grande dame, qu'ils se souviennent de son nom et apprennent plus tard à la connaître, et aient envie de partager ces idéaux de Liberté, Egalité, Fraternité ! »



Commémorations de l'Armistice de 1918 à Vallet



L'appel des Morts



Dépôt de gerbes



Le jeune porte-drapeau Mathis Blanchard récompensé pour son engagement et félicité par Jean-Claude Château, le conseiller départemental Bernard Seguin et le Commandant Hoarau

COMMUNE ASSOCIÉE DE CHARDES

Commémorations de l'Armistice de 1918 à Charde



Les enfants ont déposé des fleurs au pied du monument



Appel des Morts



Au 1er plan, Francis Menrath, nouveau responsable du Souvenir Français

REZO POUCE ARRIVE EN HAUTE SAINTONGE !

C'est le premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France. Proposé par la Communauté des Communes de la Haute Saintonge et l'Ademe, n'hésitez pas à utiliser ce dispositif pour vos déplacements, c'est facile et sécurisé ! Passagers et conducteurs doivent s'inscrire en mairie ou sur le site internet rezopouce.fr.

Une charte de bonne conduite doit être signée et une pièce d'identité vous sera demandée afin de participer à la sécurisation du réseau. Vous recevrez ensuite par courrier un kit de mobilité dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires à la pratique.

Des panneaux de prise en charge de passagers seront implantés sur toute la Haute Saintonge en 2020 !

Rezo Pouce est aussi ouvert aux adolescents à partir de 16 ans, à condition de fournir une autorisation parentale et la carte d'identité du responsable légal. Grâce à l'application Rezo Pouce, vous pouvez entrer en contact avec d'autres usagers à 15 kilomètres alentours. Elle permet également d'organiser ses trajets jusqu'à 24 heures à l'avance, ainsi que de créer des groupes d'intérêts !

Pour plus d'informations et trouver les arrêts près de chez vous, rendez-vous sur le site internet www.rezopouce.fr.

Alors, n'hésitez plus, inscrivez-vous et rendez-vous à un arrêt sur le pouce ! Plus nombreux seront les inscrits, plus efficace sera le réseau !

A BIENTÔT À UN ARRÊT SUR LE POUCE !



Le recensement de la population à Montendre, Chardes et Vallet, c'est du 16 janvier au 15 février 2020 !



LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60 % des personnes recensées !

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur «Accéder au questionnaire en ligne». • Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. • Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. • Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. • Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Tous les emballages se trient

Recycler devient plus simple !

Dès le 13 janvier 2020, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le bac à couvercle jaune.

Depuis 2014 et la mise en place de la collecte sélective en bac jaune, le recyclage des emballages et papiers n'a cessé d'augmenter. Actuellement, 59 kg de ces déchets sont recyclés par an et par habitant. Jusqu'à présent, seuls les flacons et bouteilles en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Face à la multiplication des emballages en plastique, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de trouver une solution durable.

Déposez tous les emballages dans le sac jaune !

Les consignes sont simplifiées. Tous les emballages sont à déposer dans votre sac jaune et à apporter ensuite dans le bac jaune.

Pots de yaourts, boîtes plastiques, tubes de dentifrice, films en plastique autour des magazines ou autour des packs d'eau, barquettes en plastique, paquets et sachets, la liste des nouveaux emballages à mettre dans le sac jaune est longue !

Dès le 13 janvier 2020, une seule question à se poser : ce déchet est-il un emballage ?

OUI Je le mets dans mon sac jaune

NON Je le mets dans ma poubelle ordures ménagères (sac noir)